



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

21/01/2014

Dossier complet le

29/01/2014

N° d'enregistrement

F09314PE026

### 1. Intitulé du projet

Création d'une plate forme de pré-tri, valorisation, de transfert et de transit de déchets non dangereux.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SOVATRAM

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Frédéric DEVALLE, Directeur Général Délégué

RCS / SIRET

7 3 9 5 0 2 7 9 7 0 0 0 9 8

Forme juridique SAS

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et correspondant au projet

#### N° de rubrique et sous rubrique

#### Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

1° (selon le tableau annexé à  
l'article R122-2 du Code de  
l'Environnement);  
2716-2, 2714-2 et 2713-1 (de la  
nomenclature des ICPE)

Plate forme de pré-tri, valorisation, de transfert et de transit de  
déchets non dangereux.  
Capacité maximum : 40 000 tonnes/an.  
Volume susceptible d'être présent dans l'installation: 325 m3 maximum.  
Surface : 5700 m²

51 a)

Défrichement de 7000 m² < 25 ha (selon l'article R. 122-2 du code de  
l'environnement)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Plate forme de pré-tri, valorisation, de transfert et de transit de déchets non dangereux, réceptionnés préalablement au stockage, avec un objectif de réduction du volume stocké de déchets, et de valorisation matière.



#### 4.2 Objectifs du projet

Ce projet permet de réduire les quantités de déchets à stocker sur l'ISDND de Roumagayrol et de faire transiter les déchets à destination de l'Unité de Valorisation Energétique de Toulon.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Après défrichage, un nivellement du terrain par déblais-remblais sera réalisé pour mise en place d'une plate forme étanche. Cette surface de rétention permettra le dépotage des déchets sur une aire étanche reliée à un séparateur à hydrocarbures. Les eaux de ruissellement internes de la plate forme seront raccordées au collecteur principal et rejoindront le réseau pluvial existant.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La plate-forme projetée est dimensionnée pour traiter une capacité annuelle de déchets non dangereux de 40 000 tonnes par an.

Après réception, pesée, procédure d'acceptation et d'enregistrement, les déchets reçus sur l'ICPE de Roumagayrol sont dirigés vers l'aire de dépotage pour contrôle avant admission.

Une pelle mécanique à grappin effectue alors un tri sélectif. Ce tri est complété par un tri manuel par un ou deux opérateurs.

Les types de déchets valorisables (ferrailles, bois, papiers/cartons, plastiques) sont stockés dans des box séparatifs, en attente de transfert vers les filières de traitement et valorisation appropriées.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Le projet est soumis à :

- un Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter une ICPE (DDAE),
- une demande d'autorisation de défrichement.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande d'autorisation de défrichement

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de la plate forme	0.57 ha, soit 5700 m <sup>2</sup>
Superficie globale de la zone à débroussailler	0.7 ha, soit 7000 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>
Lieu-dit "Roumagayrol" 83390 PIERREFEU-DU-VAL	Long. 6° 12' 46" E Lat. 43° 13' 42" N
Parcelle n°5165 Section E	<b>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b) 32°, 41° et 42° :</b> Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___" Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___" Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Il s'inscrit dans le cadre d'un projet de création d'une alvéole de stockage de déchets non dangereux sur une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) existante au sein de l'ICPE de Roumagayrol.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Terrains boisés à faible densité.

Le terrain est débroussaillé régulièrement dans le cadre des mesures DFCI.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

"Délibération portant approbation de la révision simplifiée n°2 du PLU relative à la mise en cohérence du zonage du PLU et du périmètre d'exploitation autorisé de l'Installation de Stockage de Léchets Non Dangereux (ISDND) de Roumagayrol"  
(10 octobre 2013)  
Zonage: 2N

Pour les rubriques 33<sup>a</sup> à 37<sup>a</sup>, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone littorale ou fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Document Communal Synthétique sur les risques naturels et technologiques (DCS) a été approuvé en date du 10/05/2000.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à plus de 800 m d'un zonage Natura 2000.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

(veuillez compléter le tableau suivant)

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendrerait-il des conflits environnementaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	entraînerait-il des modifications des caractéristiques des zones d'habitat ou d'activités de travail ou de loisir ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
	entraînerait-il des modifications environnementales ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	entraînerait-il des modifications des caractéristiques des zones d'habitat ou d'activités de travail ou de loisir ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun impact résiduel. L'emprise de la plate-forme a été réduite pour éviter la destruction d'une espèce protégée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	<input type="checkbox"/>	Oui, la suberaie en place au droit de la zone à défricher présente un état de conservation moyen. Les strates sous-arborescentes et arbustives sont absentes : l'entretien des sous-bois donne lieu à des friches.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	<input type="checkbox"/>	Oui, par les feux de forêt. Ce risque est réduit grâce à la présence d'une réserve en eau (bassin de stockage de perméat - eau épurée assimilable à de l'eau déminéralisée) d'un volume de 3500 m3, à toute proximité de l'emprise du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En retenant une approche très majorante pour la plupart des paramètres, les Indices des Risques et les Excès de Risques Individuels sont inférieurs aux seuils d'acceptabilité retenus en France. Ces analyses, réalisées dans le cadre d'un Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter, concluent à l'absence de risques sanitaires du projet.
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	X	<input type="checkbox"/>	La plate-forme n'est pas susceptible de générer des émissions acoustiques significatives. Les émissions sonores seront limitées à une pelle à grappin et aux rotations des camions pour le chargement et le déchargement des déchets. Il y a absence d'impact significatif, du fait de l'éloignement des zones à émergence réglementée les plus proches.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plate-forme de pré-tri n'est pas en mesure de générer un impact significatif, compte tenu de la durée limitée de transit des déchets ménagers avant le stockage.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	X	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	X	L'activité n'engendrera pas d'émission de polluants dans l'atmosphère. Seules des poussières pourront être émises lors du déchargement des déchets non dangereux sur la plate forme. Compte tenu de l'éloignement des habitations (la plus proche à 800 m), les impacts ne sont pas significatifs.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	X	Les eaux de ruissellement internes sont collectées et dirigées vers le réseau des eaux pluviales. Ces eaux sont dirigées vers le bassin de collecte des eaux pluviales. Elles sont rejetées vers le milieu naturel après contrôle qualité.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	X	L'activité permet, au contraire, de valoriser les déchets reçus sur le site et de les diriger vers des filières de traitement adaptées.
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	X	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création de la plate forme de tri dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter, ce dernier intègre une étude d'impact, et plus particulièrement un volet naturel d'étude d'impact.

L'emprise du projet implique le défrichement d'une suberaie déjà débroussaillée (présence de friches, faible densité d'arbres) sur une surface relativement petite.

Le projet peut donc être dispensé d'une étude d'impact.

B. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <span style="float: right;">x</span>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <span style="float: right;">x</span>
3	Au minimum, 2 photographies prises de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue. L'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <span style="float: right;">x</span>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <span style="float: right;">x</span>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 26° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <span style="float: right;">x</span>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Draguignan

le 09/01/2014

Signature

Fredéric DEWINE  


**SOVATRAM**  
 BP 155  
 109 Rue Jean Aicard  
 83004 DRAGUIGNAN CEDEX  
 SAS au Capital de 201 323 70 €  
 SIRET : 739 502 797 0005